

ASSOCIATION SOLIDARITE SANTE 63

Siège social : 41 rue Daguerre
63000 CLERMONT-FERRAND

SIREN : 453 304 255

o
o o
o

Exercice 2018
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarité Santé 63 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents établis par le Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand,
Le 14/06/2019

SARL VISAS AUDIT Commissariat
Membre de la Compagnie Régionale de Riom
représentée par



Charles-Edouard PIOT
Commissaire aux Comptes

Bilan Association Medico Social

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	4 116	4 116				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	57 176	33 340	23 836	8,34	19 911	7,59
Autres immobilisations corporelles	163 292	150 869	12 422	4,34	14 571	5,55
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	6 079		6 079	2,13		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	617		617	0,22	608	0,23
TOTAL (I)	231 280	188 325	42 954	15,02	35 090	13,38
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	5 484		5 484	1,92	1 962	0,75
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	237 479		237 479	83,06	225 236	85,87
Charges constatées d'avance						

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (III)	242 963		242 963	84,98	227 199	86,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	474 243	188 325	285 917	100,00	262 288	100,00
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés. (2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an : (3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.						

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS PROPRES:					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Legs et donation					
Subvention d'investissement sur biens renouvelables					
Ecart de réévaluation					
RESERVES:					
Excédents affectés à l'investissement					
Réserves de compensation					
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement					
Autres réserves					
REPORT A NOUVEAU:					
Report à nouveau (gestion non contrôlée)					
		174 070	60,88	164 033	62,54
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Dépenses non opposables aux tiers financeurs					
		699	0,24	10 037	3,83
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)					
		42 337	14,81	34 482	13,15
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
PROVISIONS REGLEMENTEES:					
Couverture du besoin en fonds de roulement					
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations					
Réserves des plus-values nettes d'actif					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL (I)		217 105	75,93	208 551	79,51
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
Fonds dédiés					
. Sur subventions de fonctionnement					
		23 829	8,33		
. Sur autres ressources					
DETTES (3) :					
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)					
				955	0,36
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés (4)					
		4 422	1,55	4 834	1,84
Dettes fiscales et sociales					
		40 560	14,19	47 948	18,28
Autres (5)					
Produits constatés d'avance					
TOTAL (IV)		68 812	24,07	53 737	20,49
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF		285 917	100,00	262 288	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
---------------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

(1) Dont compte 1201 :

et compte 1291 :

: résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

COMPTE DE RÉSULTAT					Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification								
Subventions d'exploitation			304 969	99,71	281 310	99,85	23 659	8,41
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits					4	0,00	-4	-100,00
Reprise de provisions			889	0,29	405	0,14	484	119,51
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			305 858	100,00	281 720	100,00	24 138	8,57
Total des produits d'exploitation (I)			305 858	100,00	281 720	100,00	24 138	8,57
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 951	0,64	1 588	0,56	363	22,86
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			1 951	0,64	1 588	0,56	363	22,86
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital			10 578	3,46	12 699	4,51	-2 121	-16,69
Reprises sur provisions et transferts de charges								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					4 031	1,43	-4 031	-100,00
Total des produits exceptionnels (IV)			10 578	3,46	16 730	5,94	-6 152	-36,76
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			318 387	104,10	300 038	106,50	18 349	6,12
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			318 387	104,10	300 038	106,50	18 349	6,12
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			22 624	7,40	24 554	8,72	-1 930	-7,85
Services extérieurs			25 742	8,42	20 699	7,35	5 043	24,36
Autres services extérieurs			17 425	5,70	16 111	5,72	1 314	8,16
Impôts, taxes et versements assimilés			4 058	1,33	4 207	1,49	-149	-3,53
Salaires et traitements			154 919	50,55	156 622	55,59	-1 703	-1,08
Charges sociales			58 174	19,02	57 763	20,50	411	0,71
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								
Dotations aux amortissements			10 320	3,37	9 799	3,48	521	5,32

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
Dotations aux provisions		8	0,00	2	0,00	6	300,00		
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (I)		293 270	95,88	289 757	102,85	3 513			
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)									
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (III)									
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Sur opérations de gestion		258	0,08			258	N/S		
Sur opérations en capital		23 829	7,79			23 829	N/S		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées									
Total des charges exceptionnelles (IV)		24 088	7,88			24 088	N/S		
Participation des salariés aux résultats (V)									
Impôts sur les sociétés (VI)		330	0,11	244	0,09	86	35,25		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		317 688	103,87	290 001	102,94	27 687	9,55		
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		699	0,23	10 037	3,56	-9 338	-93,03		
TOTAL GENERAL		318 387	104,10	300 038	106,50	18 349	6,12		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
TOTAL							

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 285 917,34 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 698,68 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/04/2019 par la dirigeante.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les ressources affectées par l'A.R.S. en 2018 à des projets définis ont été partiellement utilisées.

Les fonds non engagés au 31 décembre 2018 pour un montant de 23.829,47 euros ont été comptabilisés en charges sur l'exercice en "engagements à réaliser" pour ce même montant.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association SOLIDARITE SANTE 63 est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (total du bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction de rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissements : concernant l'application du règlement CRC n°2002-10 sur les actifs, l'association bénéficie des mesures de simplification lui permettant d'amortir les biens non décomposables selon la durée d'usage.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif.

PROVISIONS

Provisions pour rupture de contrat de travail et de dissolution anticipée de l'association : il n'a pas été décidé de provisionner les indemnités dues au personnel en cas de dissolution de l'association par anticipation.

Informations à caractère fiscal

L'association est exonérée des impôts commerciaux (à l'exception de certains revenus de capitaux mobiliers) compte tenu de ses activités d'utilité sociale et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Bénévolat :

Ci-dessous, l'évaluation du bénévolat réalisé par des soignants bénévoles au sein du centre de santé, selon la cotation de l'assurance maladie (estimation : tarif des consultations en secteur 1).

Ø Les médecins généralistes bénévoles sont présents les lundis après-midi + mercredis matin et après-midi + jeudis matin. Permanences le matin de 9h00 à 12h00 et les après-midi de 13h30 à 17h15.

1 795 actes ont été réalisés par des médecins généralistes bénévoles (actes = consultations, consultations nourrissons, consultations enfants de 2 à 6 ans, consultations avec ECG, autres actes).

L'estimation est d'environ : 46 244

Les 3 internes ont réalisé 3 068 actes - L'estimation est d'environ : 76 700

L'estimation globale en médecine générale est d'environ : 122 944

Ø Les chirurgiens-dentistes ont réalisé 1 453 actes répartis sur 7 demi-journées par semaine. L'estimation de leur activité est de 60 877

Ø Le radiologue a réalisé 121 échographies. L'estimation : 4 148

Ø Le cardiologue a réalisé 176 actes dont ECG 55 et échographie cardiaque 54 (doppler). L'estimation : 9 147

Ø Les gynécologues ont réalisé 390 actes dont écho+frottis + pose et/ou retrait dispositif contraceptifs). L'estimation : 13 040

Ø Les ophtalmologues ont réalisé : 644 actes. L'estimation : 19 320

Ø La pédiatre a réalisé : 164 actes. L'estimation : 4 848

Ø La rhumatologue (arrivée en novembre). L'estimation : 96

Ø La pharmacienne présente les vendredis matin. Elle commande les médicaments et gère les stocks. L'estimation des médicaments délivrés : 24 606

Ø 2 infirmières bénévoles interviennent pour des soins et la stérilisation du matériel, 3 interventions d'1/2 journée par semaine (soit 9 heures) + 1 secrétaire bénévole intervient en renfort (environ 11 heures par semaine) + la pharmacienne présente 3 heures par semaine
Estimation sur salaire + charges: 28 700

Ø L'interprétariat pour les consultations avec certains migrants ne peut pas être estimé, mais environ 3 046 consultations ont été interprétées.

Soit un total de 287 727

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 231 280 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 116			4 116
Immobilisations corporelles	229 159	18 433	21 046	226 546
Immobilisations financières	608	9		617
TOTAL	233 883	18 442	21 046	231 280

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 188 325 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 116			4 116
Immobilisations corporelles	194 677	10 578	21 046	184 209
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	198 793	10 578	21 046	188 325

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	4 116	4 116	0	de 1 à 2 ans
Materiel	57 176	33 340	23 836	de 4 à 10 ans
Inst.agenc.divers	116 650	115 648	1 002	de 8 à 10 ans
Inst. agenc. honoraires	17 338	17 338	0	10 ans
Materiel de transport	12 690	4 707	7 983	5 ans
Materiel de bureau	16 614	13 176	3 438	de 3 à 10 ans
Immob corp agencet en cours	6 079	0	6 079	Non amortiss.
TOTAL	230 662	188 325	42 337	

3.2 - Etat des créances = 6 101 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	617		617
Actif circulant & charges d'avance	5 484	5 484	
TOTAL	6 101	5 484	617

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 3 309 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 309
Disponibilités	
TOTAL	3 309

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Etat des dettes = 44 983 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 422	4 422		
Dettes fiscales & sociales	40 560	40 560		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	44 983	44 983		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 29 960 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 297
Dettes fiscales & sociales	27 663
Autres dettes	
TOTAL	29 960

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 452
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 452

6.2 - Autres informations complémentaires

- Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

- Financements perçus sur l'exercice :

Financement au titre du Fonds d'Intervention Régional (F.I.R.) : montant 250.000 euros dont 18.433 euros affectés aux investissements.